

Réf.	 <b>A M E N D E S - 1</b>	<b>MONTANTS 22/23</b>	
<b>RECLAMATIONS &amp; APPELS</b>			
1	DROIT DE RECLAMATION COMMISSION FEDERALE (DROIT DE CONSIGNATION)	250 €	
2	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL EN COMMISSION FEDERALE D'APPEL	400 €	
<b>COMMISSION FEDERALE DES STATUTS ET REGLEMENTS (CFSR)</b>			
3	LITIGES SIGNATURE GSA vis-à-vis d'un licencié	155 €	
4	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions LNV & ELITE Féminine	423 €	
5	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions Elite Masculine, Nat 2 & 3	615 €	
6	FRAIS DE DOSSIER ANNULATION DE LICENCE	10 €	
7	ABSENCE D'ARCHIVAGE éléments constitutifs de la demande licence 30 jours après saisie	30 €	
8	MEMBRE DE L'INSTANCE DIRIGEANTE D'UN GSA NON LICENCIÉ <b>ENCADREMENT EXTENSION DIRIGEANT</b>	52 €	
<b>COMMISSION FEDERALE SPORTIVE (CFS)</b>			
<b>CALENDRIERS CFS volley ball</b>			
9	MODIFICATION DE SALLE - DIVISIONS SENIORS	sans changement d'horaire	11 €
10	MODIFICATION D'IMPLANTATION SENIOR	durant le même week-end	70 €
11	MODIFICATION D'IMPLANTATION JEUNES	durant le même week-end	35 €
12	CHANGEMENT D'IMPLANTATIONS changement Week-end ou passage en semaine		200 €
<b>MISES EN PLACE DES RENCONTRES CFS volley ball</b>			
13	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE SENIOR	1/2 heure avant l'horaire match	82 €
14	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE JEUNES	1/2 heure avant l'horaire rencontre	41 €
15	NON PRESENTATION BALLONS REGLEMENTAIRE		155 €
16	NON PRESENTATION PLAQUETTES	championnats sénior ELITE N2 N3	21 €
17	ABSENCE 3 BALLONS & 3 RAMASSEURS BALLONS (SENIOR ELITE)		41 €
<b>FEUILLE DE MATCH - TOUTES COMPETITIONS CFS volley ball</b>			
18	LICENCE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - Toutes Compétition Fédérales (TCF)		15 €
19	FEUILLE DE COMPOSITION EQUIPE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - TCF		10 €
<b>RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET - TCF</b>			
20	Pour les compétitions en SEMAINE > Avant le lendemain 0h00 ( minuit ) >		26 €
21	Pour les compétitions du SAMEDI > Avant le même SAMEDI 0h00 ( minuit ) >		52 €
22	Pour les compétitions du DIMANCHE > Avant le même DIMANCHE 20h00 >		52 €
<b>FEUILLE(S) de MATCH ou de TOURNOI(S) NON PARVENU - TCF</b>			
23	Envoyée(s) APRÈS LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >		52 €
24	NON PARVENU FFVolley 7 JOURS APRES LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >		52 €
25		plus par jour de retard supplémentaire à partir du 8ème jour	31 €
<b>FORFAITS &amp; PENALITES - CFS volley ball &amp; Outdoor (compétitions de clubs)</b>			
<b>&gt; CHAMPIONNAT SENIOR ELITE - Forfait ou Pénalité par match</b>			
26		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	2 064 €
27		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	3 096 €
28		PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	4 128 €
29		PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	825 €
30		FORFAIT GENERAL EN NATIONALE ELITE	12 377 €
<b>&gt; CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 2 (DEUX) - Forfait ou Pénalité par match</b>			
31		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	1 548 €
32		Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	2 322 €
33		PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	3 096 €
34		PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	619 €
35		FORFAIT GENERAL EN NATIONALE DEUX >	9 283 €

Réf.	A M E N D E S - 2		MONTANTS 22/23
<b>&gt; CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 3 (TROIS) - Forfait ou Pénalité par match</b>			
36	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >		1 032 €
37	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >		1 548 €
38	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >		2 064 €
39	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >		413 €
40	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE TROIS >		6 189 €
<b>&gt; TOURS DE QUALIFICATION COUPE(S) DE France (SENIORS - JEUNES - BEACH)</b>			
41	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >		100 €
42	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >		200 €
43	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >		300 €
44	PENALITE/ FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >		300 €
45	Indemnité kilométrique versée aux GSA se déplaçant par GSA PENALITE/FORFAIT/équipe >		1,70 €
<b>&gt; phases FINALES - CDF (SENIORS - JEUNES - BEACH) - CHAMPIONNATS - VOLLEYADES</b>			
46	SAISIE RENSEIGNEMENTS D'INSCRIPTIONS EPREUVES PHASES FINALES hors delai		100 €
47	ABSENCE D'ARBITRE LICENCIE ACCOMPAGNANT LA DELEGATION (voir RPE epreuves)		400 €
48	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH (décisions CCS de sursis à ) >		413 €
<b>AUTRES AMENDES &amp; DROITS - CFS volley ball</b>			
49	Absence de JIFF en Championnat et Coupe de France Fédérale - Par Joueurs (ses) et Par match		516 €
50	Absence de JIFF en Coupe de France PRO (par Joueurs(ses) & par match)		2500 €
51	Absence de JIFF en Finale de Coupe de France PRO (par joueurs(ses) & par match)		5000 €
52	NON PRESENCE responsable de salle pour un Match (titulaire licence encadrant)		51 €
53	Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée (Entraîneur Principal, Entraîneur Adjoint - Médecin ou Soignant)		300 €
54	facturation hors frais postaux de FICHE DE ROTATION à l'unité >		0,50 €
55	facturation d'envoi SUPPLEMENTAIRE de fichier FDME (GSA demandeur) >		1 €
56	facturation hors frais postaux de FEUILLE DE MATCH version papier >		1 €
<b>DAF - DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (CFD)</b>			
<b>&gt; ABSENCE OU FORFAIT GENERAL DE L'ÉQUIPE RESERVE D'UNE EQUIPE PREMIERE EVOLUANT</b>			
57	OBLIGATIONS DAF	EN DIVISIONS LNV ou ELITE >	4 126 €
58	OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 2 >	3 094 €
59	OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 3 >	2 579 €
60	NON RESPECT DU DELAI DE DECLARATION DAF		413 €
61	ABSENCE DE DECLARATION DAF 2 MOIS APRES DELAI LIMITE		1 239 €
62	ABSENCE OU FORFAIT GENERAL en COUPES DE France JEUNES		1 239 €
63	NOMBRE DE LICENCIES MANQUANTS AU 31 JANVIER DE LA SAISON EN COURS		103 €
64	NOMBRE DE DEMI-UNITES DE FORMATIONS ET D'EQUIPES 6X6 MANQUANTES ( par 0,5 UF ou équipes )		413 €
65	AUCUNE EQUIPE 6X6 JEUNES ENGAGEES CHAMPIONNATS DE LA SAISON EN COURS		413 €
<b>COMMISSION FEDERALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI ( CFEE )</b>			
<b>Partie Haute</b>			
66	Non-conformité Entraîneur Principal LNV (par match)		1000 €
67	Non-conformité Entraîneur Principal Elite Eligible (par match)		800 €
68	Non-conformité Entraîneur Principal Elite non Eligible (par match)		800 €
69	Non-conformité Entraîneur Principal CFCP (par match)		1000 €
70	Non-conformité Entraîneur Adjoint LNV (par match)		800 €
71	Non-conformité Entraîneur Adjoint Elite Eligible (par match)		800 €
72	Non-conformité Entraîneur Adjoint Elite non Eligible (par match)		800 €
73	Non-conformité Entraîneur Adjoint CFCP (par match)		1000 €
74	Non-conformité Entraîneur Référent (par saison - N2, N3)		1500 €
<b>Partie Complémentaire</b>			
75	Absence Certificat Educateur (par entraîneur et par saison)		500 €
76	Absence Module DRE2 VB (par entraîneur et par saison)		500 €
<b>Divers</b>			
77	Absence de déclaration d'un nouvel entraîneur (LNV, Elite CFCP)		1000 €
78	Absence de déclaration d'un nouvel entraîneur (N2, N3)		500 €
79	Absence de déclaration de modification d'entraîneur (LNV, Elite CFCP)		1000 €
80	Absence de déclaration de modification d'entraîneur (N2, N3)		500 €

Réf.	 <b>A M E N D E S - 3</b>	<b>MONTANTS 22/23</b>
<b>COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE ( CFA )</b>		
81	ABSENCE D'ARBITRE NON JUSTIFIÉE (décision CFA par arbitre)	55 €
82	DROIT DE DEMANDE DE RECUSATION D'ARBITRE (décision CCA par saison et par arbitre)	309 €
83	FEUILLE DE MATCH ( version papier ou informatique ) mal tenue (GSA ou organisateur)	25 €
84	AMENDE GSA - DEFAILLANCE TOTALE DAF ARBITRAGE >	2 000 €
85	AMENDE GSA - DEFAILLANCE PARTIELLE DAF ARBITRAGE ( par 1/4 de quota ) >	500 €
86	AMENDE GSA - ABSENCE DE MARQUEUR OU DE MARQUEUR DIPLOMÉ >	25 €
87	AMENDE GSA - MARQUEUR NON LICENCIE >	50 €
<b>SECTEUR OUTDOOR</b>		
<b>&gt; AMENDES RETRAIT D'UN TOURNOI à l'encontre des GSA</b>		
88	RETRAIT SERIE 1 et CF moins de 10 jours NON JUSTIFIE	67 €
89	RETRAIT TOUTES LES AUTRES SERIE 2 et 3 moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
90	CHANGEMENT DE JOUEUR - TOUTES DIVISIONS moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
<b>&gt; ABSENCES NON JUSTIFIÉES A UN TOURNOI à l'encontre des GSA des participants</b>		
91	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France SENIORS - FINALES INTER-CLUBS & SERIE 1	268 €
92	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France JEUNES	155 €
93	ABSENCE TOURNOI - REGIONALE & SERIE 2	67 €
94	ABSENCE TOURNOI - DEPARTEMENTALE & SERIE 3 & Qualifications Champ. de france de Jeunes	52 €
95	Défaut de présentation de licence	15 €
96	Joueur/joueuse forfait général	250 €
97	ABSENCE TOURNOI - jeunes	21 €
<b>&gt; SERIE 1 et CHAMPIONNAT DE France à l'encontre des équipes participantes</b>		
98	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE tableau principal	134 €
99	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE qualifications	106 €
ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE ( après avoir averti l'Organisateur du tournoi par email ou SMS)		
100	ABSENCE CEREMONIE RESULTATS NON JUSTIFIÉE D'UNE DES TROIS PREMIERES EQUIPES	335 €
<b>&gt; Série 2 et 3 : à l'encontre des équipes participantes</b>		
101	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE tableau principal	60 €
102	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE qualifications	20 €
103	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE ( après avoir averti l'Organisateur du tournoi mail-sms)	10 €
104	ABSENCE CEREMONIE RESULTATS NON JUSTIFIÉE D'UNE DES TROIS PREMIERES EQUIPES	150 €
105	Défaut de tenues règlementaires (par rencontre)	60 €
106	Coaching non autorisé en dehors de l'aire de jeu	50 €
107	Poursuite compétition ( au sein d'un même tournoi) après un match perdu par forfait	30 €
<b>&gt; Amendes à l'encontre des ORGANISATEURS DE TOURNOI</b>		
108	A l'encontre organisateur - communication résultats après 12h00 lendemain de fin de tournoi	68 €
109	Défaut ou non respect - Candidatures/Organisations/Marketing/Communications	309 €
110	Défaut ou non respect - Gestions Sportives / Accueils	516 €
111	Défaut ou non tenue de la feuille de match officielle - Série et CF (par manquement/match)	5 €
112	Défaut ou non respect - Général du cahier des charges	2 579 €
<b>&gt; ABUS à l'encontre des licenciés participants</b>		
113	VALEUR DE L'AMENDE DE BASE (ADB) POUR LES ABUS	52 €
114	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel sur terrains annexes = ADB x 1 soit >	52 €
115	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel sur Terrain Principal = ADB x 2 soit >	103 €
116	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité sur terrains annexes = ADB x 2 soit >	103 €
117	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité sur Terrain Principal = ADB x 3 soit >	155 €
118	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion sur terrains annexes = ADB x 3 soit >	155 €
119	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion sur Terrain Principal = ADB x 4 soit >	206 €
120	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité sur terrains annexes = ADB x 3 soit >	155 €
121	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité sur Terrain Principal = ADB x 4 soit >	206 €
122	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion sur terrains annexes = ADB x 4 soit >	206 €
123	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion sur Terrain Principal = ADB x 5 soit >	258 €
124	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification sur terrains annexes = ADB x 5 soit >	258 €
125	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification sur Terrain Principal = ADB x 6 soit >	309 €

Réf.	 <b>A M E N D E S - 4</b>	<b>MONTANTS 22/23</b>
<b>SECTEUR PARA VOLLEY "SOURDS" &amp; "ASSIS"</b>		
<b>&gt; COMPORTEMENT COMPETITION VOLLEY SOURD</b>		
126	CARTON JAUNE Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	5 €
127	CARTON ROUGE Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	10 €
128	EXPULSION Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	31 €
129	DISQUALIFICATION Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	51 €
130	PENALITÉ EQUIPE (Tapis vert )	76 €
<b>&gt; AMENDES VOLLEY SOURD - VOLLEY BALL &amp; OUTDOOR</b>		
131	FORFAIT GENERAL VOLLEY BALL	305 €
132	FORFAIT SIMPLE VOLLEY BALL par match	102 €
133	FORFAIT GENERAL BEACH VOLLEY par tournoi	102 €
134	FORFAIT SIMPLE BEACH VOLLEY par match	20 €
135	ABSENCE ARBITRE NON JUSTIFIÉE par match	61 €
136	ABSENCES (Arbitre justifié-ballons-chaise d'arbitre) par match	15 €
137	ABSENCES ( scoreur manuel - bancs ) par match	10 €
138	ABSENCE ( fiche de position ) par équipe et par match	1 €
139	ABSENCE DE NUMERO SUR LE MAILLOT (devant & derrière)	6 €
140	FEUILLE DE MATCH mal remplie	6 €
141	FEUILLE DE MATCH RETARD ( avant le mardi suivant x 1 ) ( avant 1 mois après la rencontre x 2 )	10 €
142	FEUILLE DE MATCH RETARD ( plus d'un mois après la rencontre)	20 €
143	retard saisie résultat internet ( le lendemain ) par match	5 €
<b>&gt; AMENDES COMMUNICATION VOLLEY SOURD</b>		
144	ENVOI PROGRAMME SPORTIF 8 SEMAINES AVANT L'EVENEMENT	16 €
145	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 5 SEMAINES AVANT JOURNEE CLASSIQUE A LA CFVS	24 €
146	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 6 SEMAINES AVANT GRAND EVENEMENT A LA CFVS	33 €
147	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 4 SEMAINES AVANT Journée Classique & Grand Événement aux clubs et par club	10 €
148	CHANGEMENT D'IMPLANTATION NON JUSTIFIE APRES L'ENVOI DE L'AFFICHE	20 €
<b>D N A C G ( CACCF )</b>		
		<b>Minimum</b>
		<b>Maximum</b>
149	PRODUCTION DOCUMENT NON CONFORME	300 € 1 500 €
150	COMPTABILITE, ERRONNEE, IRREGULIERE OU FRAUDULEUSE	500 € 4 500 €
151	NON COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS	500 € 4 500 €
152	COMMUNICATION D'INFORMATIONS INEXACTS ET/OU INCOHÉRENTES	500 € 4 500 €
153	OPPOSITION A UN CONTRÔLE	300 € 1 500 €
154	REFUS DE FOURNIR OU DE COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS	300 € 1 500 €
155	ABSENCE NON JUSTIFIEE A UNE AUDITION	300 € 1 500 €
156	NON RESPECT DES DECISIONS DE LA DNACG	1 000 € 6 000 €
157	NON RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS AUPRES DE LA DNACG	1 000 € 6 000 €
158	NON RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES EN MATIERE DE CAC	500 € 4 500 €
159	PRODUCTION DOCUMENTS - INCOMPLETE - EN RETARD - ABSENCE	300 € 1 500 €
161	SITUATION NON REGULARISEE APRES MISE EN DEMEURE	<b>PENALITES DOUBLEES</b>
162	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL DEVANT LE CONSEIL SUPERIEUR DNACG	400 €
<b>AMENDES &amp; DROITS INDIVIDUELS PARTICULIERS</b>		
Refus NON JUSTIFIE d'honorer une sélection nationale (VOLLEY - OUTDOOR - PARA)		
163	amende individuelle déterminée par la Commission Fédérale de Discipline >	1 547 €